

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 6 mai 2013 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences :	M.	Claude Breault, maire
	MME	Nicole Beaulieu, conseillère # 3
		Nadia Sheink, conseillère # 5
	MM.	Michel Dubé, conseiller # 1
		Elzéar Lepage, conseiller # 6
Absences motivées :	MME	Marie-Claude Robichaud, conseillère # 2
	M.	Roger Dubé, conseiller # 4

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

132-13

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « *Affaires nouvelles* », les points suivants :

- 34.1 Renouvellement adhésion à la SADC
- 34.2 Saines habitudes de vie
- 34.3 Appui – Aires protégées
- 34.4 Appui – Nouvelle entreprise
- 34.5 Avenant pour contrat de déneigement - MTQ
- 34.6 Chanter la vie
- 34.7 Rapport de l'Association de l'ensemencement
- 34.8 Vente pour taxes

et que l'item « *Affaires nouvelles* » demeure ouvert :

1. Ouverture de la session
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière tenue le 10 avril 2013
4. Comptes
5. Correspondance
6. Rapport financier au 30 avril 2013
7. Dépôt des indicateurs de gestion 2012
8. Adoption du règlement # 117-13 décrétant la création d'un fonds de roulement
9. Adoption du règlement # 118-13 décrétant l'achat d'un tamiseur usagé
10. Tamiseur
11. Rapport final et envoi des documents à la MRC – Subvention Transporteur
12. Ancien camion citerne
13. Rencontre d'information le 15 mai par Hydro-Québec sur le raccordement, ... – Contremaître
14. Formation contrôle de l'érosion le 16 mai – Contremaître
15. Projet pour le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) – Volet 5.1
16. Assurances – Liste du contenu des bâtiments
17. Sûreté du Québec – Paiement du 1^{er} versement 2013
18. Fête des Voisins – Envoi collectif, gâteau, vin d'honneur, ... samedi le 8 juin
19. Distribution d'arbres vers le 20 mai – Envoi collectif
20. Permission de voirie
21. Freins moteurs (Jacobs)
22. Projet éolien
23. Table d'harmonisation – Rapport final
24. Marche de la mémoire – Demande de contribution
25. Demande d'appui - Mise en place d'une station nautique au Témiscouata
26. Tournoi de golf bénéfice 2013 – Centre des Opérations Dignité
27. Demande de soutien financier – Association des personnes handicapées Entre-Amis
28. Demande d'un contribuable
29. Demande de l'OPP – Envoi collectif (souper et veillée) le 1^{er} juin
30. Demande de location de la salle pour après-bal le 22 juin
31. Demande du comité du Gymkhana
32. Demande d'appui pour une étude sur la réforme de l'assurance-emploi
33. Assemblée générale de la Caisse populaire
34. Affaires nouvelles
- Période de questions
35. Clôture de la séance

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 10 AVRIL**Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink**

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 10 avril 2013 tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

4. COMPTES**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS

Employés	Salaires	10 839,81 \$
Paiement Visa -Hewitt	Pièces – adaptateur	310,84 \$
Hydro-Québec	Installer et raccorder luminaire (Taxe essence)	165,56 \$
Shaw direct	Câble	56,87 \$
Revenu Québec	Taxe d'hébergement	24,00 \$
Levasseur Équipements	Transporteur d'eau (Réso 97-13)	63 700,00 \$
Hydro-Québec	Électricité (3/10) Total 3 123,37 \$ en 2012	1 223,12 \$
Hydro-Québec	Électricité (7/10) Total 3 074,89 \$ en 2013	1 851,77 \$
Telus	Téléphone	372,81 \$
Petite caisse	Timbres, achat divers	107,66 \$
Revenu Canada	Remises avril 2013 (eur)	229,22 \$
Revenu Québec	Remises avril 2013 (eur)	1 255,41 \$
Rodrigue Micheline	Conciergerie avril + 2 décès	815,00 \$
Levasseur Équipements	Remb. Immatriculation SAAQ Transporteur d'eau	1 428,31 \$
	Total autres payés	71 540,67 \$
	TOTAL COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS	82 380,38 \$

COMPTES À PAYER

1. Alcide Ouellet et Fils	Perçage pour faucheuse + courroie	189,99 \$
2. Assoc. des Chefs en Sécurité	Inscriptions congrès + conjointe	592,12 \$
3. Beaulieu Berthier	Déplacements patrouille, tamiseur,... + repas	622,21 \$
4. Beaulieu Normand	Travaux pour coupe de bois	1 120,00 \$
5. Breault Claude	10 réunions + 1 dîner + encre	342,70 \$
6. CDC Hydraulique Inc.	Achat de pièces pour tracteur	76,99 \$
7. Crevier Lubrifiants Inc.	Achat de d'huile et crédit pour baril	119,55 \$
8. Dickner Inc.	Achat pour signalisation + incendie	174,86 \$
9. Électronique Mercier	Réparation et crédit + paget hors usage	47,32 \$
10. Excavation Régis Bérubé Inc.	Location de machineries (valve eau,...)	880,13 \$
11. Formulaires d'affaires CCL	Cartons de permis de construction et réparation	79,83 \$
12. Jacques B. Ouellet Inc.	Achat d'outil	89,51 \$
13. Lavoie Francis	Déplacements camion citerne + réunion St-Guy	363,93 \$
14. Lawson Products Inc.	Achat d'aérosols + peinture pour Caterpillar	695,09 \$
15. Livre-tout	Messagerie Centre du Routier	9,34 \$
16. Macpek Inc.	Achat de joint à l'huile pour camion citerne	129,76 \$
17. Matériaux du Lac (Les)	Matériaux station Loisirs, robinets (chalets),...	3 601,60 \$
18. Pétroles JMB	Achat de diesel clair (2 499l x 1,0650 le 27-04)	3 059,99 \$
19. Pièces d'Autos Rimouski Inc.	Achat divers garage et incendie + crédit	107,83 \$
20. Postes Canada	2 envois collectifs	67,26 \$
21. Régie Intercommunale	Paiement du mois d'avril	4 944,73 \$
22. Régie Intercommunale	Vidange de fosse à Madame Jocelyne Beaulieu	171,00 \$
23. Solution Témis Inc.	Achat de papier pour photocopieur	54,73 \$
24. Transport Pelber 1997 Inc.	Transport de fourniture d'Azimut	10,90 \$
	TOTAL COMPTES À PAYER	17 551,39 \$

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

Francine Beaulieu, directrice générale

06-05-2013

5. CORRESPONDANCE

1. Reçu lettre de confirmation de réception de la reddition de comptes du MAMROT pour le Programme de la taxe d'accise.
2. Reçu de la RIDT un chèque de 6 820 \$ en redistribution tel que promis.
3. Reçu du Gouvernement du Québec un chèque de 984 \$ en subvention pour la formation donnée par la comptable.

4. Reçu du Ministère de l'agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) un versement de 22 175,26 \$ pour les Exploitations agricoles.
5. Reçu accusé réception de Monsieur Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup-Témiscouata de notre résolution # 110-13 de Demande de couverture cellulaire.
6. Reçu remerciements de la municipalité de Dixville pour notre appui à la coalition menée par leur municipalité pour leur barrage.
7. M. Yves Lebel nous informe qu'un montant de 21 000 \$ a été confirmé par le CLD suite à notre demande pour le projet de Gymkhana.
8. Le maire a assisté à la rencontre sur le Projet de développement d'une troisième route touristique au Bas-Saint-Laurent.
9. Le maire a aussi participé à l'assemblée générale annuelle de la Société d'entraide humanitaire le 18 avril dernier.
10. Le Centre des Femmes du Ô Pays invite les membres du conseil à une rencontre d'information sur le fonctionnement d'un conseil jeudi le 23 mai à 13 h 30.
11. La Coopérative de Solidarité des Retraités de Squatec vous invite à leur réunion générale mercredi le 8 mai à 13 h 30.
12. Reçu le Curriculum vitae de Mme Tania Lord pour un poste en administration.

6. RAPPORT FINANCIER AU 30 AVRIL 2013

La directrice générale remet à chaque membre du conseil un État à jour des revenus et dépenses comparatifs.

7. DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION 2012

La directrice générale remet à chaque élu un tableau des indicateurs de gestion de base de l'année 2012 qu'elle a déposés tel que requis sur le site internet le 24 avril.

135-13

8. RÈGLEMENT NUMÉRO 117-13 DÉCRÉTANT LA CRÉATION D'UN FONDS DE ROULEMENT

ATTENDU que la municipalité ne possède pas de fonds de roulement;

ATTENDU que *la municipalité de Lac-des-Aigles* désire se prévaloir du pouvoir prévu à l'article 1094 du Code municipal du Québec;

ATTENDU que la municipalité peut se doter d'un fonds de roulement d'un montant maximal de 189 011 \$, soit 20 % des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la municipalité (Les crédits prévus au budget de l'exercice courant correspondent au total des revenus des activités de fonctionnement) en 2013 soit 20 % de 945 056 \$;

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 10 avril 2013.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

QU'il soit ordonné et statué par le présent règlement du conseil municipal de Lac-des-Aigles ce qui suit :

ARTICLE 1. Le conseil est autorisé à créer un fonds de roulement d'un montant maximum de 189 000 \$.

ARTICLE 2. À cette fin, le conseil est autorisé à affecter le surplus accumulé de son fonds général de 100 000 \$.

ARTICLE 3. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

06-05-2013

136-13

9. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 118-13 POUR L'ACHAT D'UN TAMISEUR USAGÉ

ATTENDU QU'il est nécessaire de faire l'achat d'un tamiseur usagé pour la carrière-sablière de la Municipalité de Lac-des-Aigles ;

ATTENDU QUE le coût avant les taxes est d'environ 50 000 \$;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 10 avril 2013.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

QU'il soit ordonné et statué par le présent règlement du conseil municipal de Lac-des-Aigles ce qui suit :

ARTICLE 1 : BUT ET DESCRIPTION DE L'IMMOBILISATION

Le conseil municipal décrète l'achat d'un Tamiseur usagé pour la carrière-sablière de la Municipalité de Lac-des-Aigles ;

ARTICLE 2 : DÉPENSES AUTORISÉES

Le conseil décrète une dépense n'excédant pas 52 000 \$ avec taxes.

ARTICLE 3 : PAIEMENT COMPTANT

Afin de pourvoir au paiement de la dépense mentionnée ci-dessus, le conseil affecte au paiement de celle-ci un montant de 52 000 \$ du surplus accumulé.

ARTICLE 4 : PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du règlement.

ARTICLE 5 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

137-13 10. **TAMISEUR**

Attendu que la Municipalité de Lac-des-Aigles a demandé des soumissions sur invitation auprès de 3 fournisseurs de tamiseur selon le devis préparé par Berthier Beaulieu, contremaître ;

Attendu que les soumissionnaires avaient jusqu'au lundi le 29 avril à 15 h pour remettre leur soumission;

Attendu qu'à l'expiration de ce délai, la municipalité avait reçu trois (3) soumissions sous enveloppe cachetée ;

Attendu que l'ouverture de celles-ci a eu lieu lundi le 29 avril à 15 h ;

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte la soumission conforme reçue de Powercreeen du Canada Ltée pour le montant de 45 000 \$ + TPS 2 250 \$ + TVQ 4 488,75 \$ pour un total de 51 738,75 \$.

Que la directrice générale Mme Francine Beaulieu soit autorisée à signer le bon de commande immédiatement.

Qu'elle soit autorisée à émettre un chèque de 90 % du coût total à la livraison du tamiseur qui devrait avoir lieu dans les 10 jours suivant cette résolution tel que spécifié au devis.

Et un chèque correspondant à la retenue de 10 % sera remis lorsque la vérification faite par le contremaître municipal M. Berthier Beaulieu de la réalisation de la liste des améliorations inscrites sur le bon de commande seront toutes réalisées à sa satisfaction

Que le paiement de cet achat soit fait à même le surplus accumulé de l'année 2012.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

06-05-2013

138-13 11. **RAPPORT FINAL ET ENVOI DES DOCUMENTS À LA MRC – SUBVENTION TRANSPORTEUR D'EAU**

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles approuve le rapport final soit la facture payée finale de la compagnie Équipements incendie Levasseur au montant avec taxes de 160 138,33 et en autorise son envoi à la MRC pour l'obtention de la subvention du MAMROT de 63 700 \$ dans le cadre du Programme d'aide aux territoires en difficulté et remercie le ministère sans quoi cet achat n'aurait pu se faire.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

139-13 12. **ANCIEN CAMION CITERNE**

L'ancien camion citerne Inter SS 86 immatriculé L131324-0 coûte 900 \$ d'assurances par année et 897,66 \$ en immatriculation.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles annule l'immatriculation du camion citerne ainsi que les assurances.

Qu'elle mette le camion en vente par envoi collectif, sur les Pacs et dans le Brick à Brack avec un montant de départ de 3 500 \$.

Qu'un descriptif avec une photo du camion soit fait par Berthier Beaulieu.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

140-13 13. **RENCONTRE D'INFORMATION PAR HYDRO-QUÉBEC SUR LE RACCORDEMENT, PROLONGEMENT D'ÉCLAIRAGE,...**

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise le contremaître M. Berthier Beaulieu à participer à cette rencontre d'informations donnée par Hydro-Québec Mercredi, le 15 mai prochain de 7 h 30 à 11 h au Bistro Duc de Témiscouata-sur-le-Lac et à lui rembourser ses frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

141-13 14. FORMATION CONTRÔLE DE L'ÉROSION LE 16 MAI

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise le contremaître M. Berthier Beaulieu à participer à cette formation sur le Contrôle de l'érosion Jeudi, le 16 mai prochain de 8 h 30 à 16 h à la salle de conférence au 3e étage de l'édifice Saint-Viateur 3, Hôtel-de-Ville à Notre-Dame-du-Lac au coût de 220 \$ (dîner inclus au restaurant la Dolce Vita).

Et accepte d'en acquitter les frais de 220 \$ à l'OBVL – Organisme du bassin versant du fleuve St-Jean.

Qu'elle lui rembourse ses frais de déplacements sur présentation d'une feuille justificative.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

15. PROJET POUR LE PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS (PIQM)

Un croquis avec estimation des coûts sera demandé pour un agrandissement du garage incendie et du garage municipal. Les formulaires du PIQM Volet 5.1 ne sont toujours pas disponibles sur le site du MAMROT. Et le nouveau programme de transfert d'une partie de la taxe d'accise n'est pas encore élaboré.

06-05-2013

142-13 16. ASSURANCES – LISTE DU CONTENU DES BÂTIMENTS, CAMIONS,..

Le renouvellement des assurances en juin sera au coût total de 32 584 \$

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles acquitte le montant de 32 584 \$ pour le renouvellement des assurances municipales en juin prochain.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

143-13 17. SÛRETÉ DU QUÉBEC – PAIEMENT DU 1^{ER} VERSEMENT 2013

Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu

Que la municipalité de Lac-des-Aigles procède en juin au versement de la 1^{ère} tranche à la Sûreté du Québec au montant de 12 190 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

144-13 18. FÊTE DES VOISINS – ENVOI COLLECTIF, GÂTEAU, VIN D'HONEUR, ... SAMEDI LE 8 JUIN

Gâteau : Métro ,Nicole Beaulieu s'en occupe.

Vin d'honneur : Viniers à acheter (Michel) et verres (Francine)

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la municipalité de Lac-des-Aigles fasse un envoi collectif à la population pour annoncer la Fête des Voisins.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

145-13 19. DISTRIBUTION D'ARBRES VERS LE 20 MAI – ENVOI COLLECTIF

La réception des arbres pourraient avoir lieu le 16 mai (jeudi).

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la municipalité de Lac-des-Aigles fasse un envoi collectif dès que la date de livraison des arbres sera confirmée et autorise Denis Morin à les distribuer au garage municipal le samedi suivant.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

146-13 20. PERMISSION DE VOIRIE

ATTENDU QUE la municipalité de Lac-des-Aigles doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'obtenir une permission de voirie du M.T.Q. pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

ATTENDU QUE la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis émis par le ministère des Transports;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage également à demander, chaque fois qu'il sera nécessaire, le permis requis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

QUE la Municipalité de Lac-des-Aigles demande au ministère des Transports du Québec de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2013 et qu'elle autorise Madame Francine Beaulieu à signer les permis.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

06-05-2013

147-13 21. FREINS MOTEURS (JACOBS)

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la municipalité de Lac-des-Aigles fasse faire des panneaux interdisant le frein moteur sauf en cas d'urgence à installer aux entrées du village.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

22. PROJET ÉOLIEN

Remis à une prochaine réunion

148-13 23. TABLE D'HARMONISATION – RAPPORT FINAL

Des activités ont eu lieu les mardis, 16 -23 et 30 avril, jeux pour les 50 ans et + dans le cadre de la Table d'harmonisation en loisir pour les aînés à la salle communautaire.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie à Martine Therriault ses animations à 50 \$ chacune pour un total de 150 \$ plus le gâteau du 30 avril et les activités préparatoires pour un total de 315 \$.

Que la Municipalité la remercie pour son travail.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

149-13 24. MARCHE DE LA MÉMOIRE – DEMANDE DE CONTRIBUTION

Lettre de Mme Micheline Rodrigue sollicitant une aide pour la marche de la mémoire qui aura lieu le 26 mai prochain à 13 h au parc Clair soleil. L'argent amassé ira à la Société d'Alzheimer du Bas-Saint-Laurent

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 25 \$ à la Société d'Alzheimer du Bas-Saint-Laurent pour encourager Micheline Rodrigue dans sa participation à la marche.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

150-13 25. DEMANDE D'APPUI — MISE EN PLACE D'UNE STATION NAUTIQUE AU TÉMISCOUATA

ATTENDU QUE l'Association Maritime du Québec (AMQ) propose dans le Programme Québec Stations Nautiques, la mise-en-place de Stations Nautiques;

Le Programme Québec Stations Nautiques a pour mission de promouvoir le nautisme québécois et de valoriser les ressources nautiques au sein de son réseau national. Les objectifs visent à structurer et coordonner l'offre de services afin de connaître, promouvoir et développer le nautisme.

ATTENDU QU'une station nautique doit être une entité régionale reconnue regroupant sur son territoire les intervenants en sports et loisirs nautiques pour fins de coordination de l'offre de services, des programmes et de la promotion;

ATTENDU QUE la station nautique constitue l'un des moyens contribuant à consolider le développement récréo-touristique nautique durable de la région de Témiscouata ;

ATTENDU QUE pour être reconnue, elle doit avoir obtenue une accréditation officielle pour la qualité de l'expertise de ses intervenants, de ses programmes et de ses installations nautiques.

ATTENDU Qu'un comité est déjà en place pour développer cette Station Nautique ;

ATTENDU Qu'elle obtient déjà le soutien de nombreux intervenants.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie la mise en place de la Station Nautique au Témiscouata sans engagement financier de notre part.

Cette initiative s'inscrit dans un projet permanent de développement qui vise à assurer une amélioration continue de la qualité des services offerts dans notre région, par les intervenants de la station et il est complémentaire aux initiatives publiques actuelles.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

06-05-2013

151-13 26. **TOURNOI DE GOLF BÉNÉFICE 2013 – CENTRE DES OPÉRATIONS DIGNITÉ**

Reçu invitation à participer à la 3^e édition du tournoi de golf bénéfique au profit du Centre de mise en valeur des Opérations Dignité d'Esprit-Saint. Sous la présidence de M. Claude Guimond le tournoi se déroulera vendredi, le 7 juin prochain à compter de 12 h 30 au Club de golf Val Neigette. Le coût est de 85 \$/personne pour le golf et le souper, de 60 \$ golf seulement et de 35 \$ pour le souper. Inscription à faire d'ici le 30 mai.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles réserve 1 billet pour le souper à 35 \$ pour Elzéar Lepage.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

152-13 27. **DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES ENTRE-AMIS**

Lettre de l'Association des personnes handicapées Entre-Amis du Témiscouata demandant une contribution.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une contribution financière de 100 \$ à l'organisme Association des personnes handicapées Entre-Amis du Témiscouata.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

153-13 28. **DEMANDE D'UN CONTRIBUABLE**

Compte de taxes de Steve Cloutier. Services facturés au complet. Si Terrain vague desservi ?

La surtaxe terrain vague a été créée par la Municipalité afin d'inciter les propriétaires de terrains avec valves à vendre ceux-ci pour des constructions futures.

Dans le cas de M. Steve Cloutier ce n'est pas la Munic. qui a défrayé les coûts d'installation mais la propriété a quand même un peu pris de valeur ??6

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la municipalité de Lac-des-Aigles modifie le compte de taxes de Steve Cloutier afin de lui facturer terrain vague dorénavant étant donné que le terrain est desservi mais non construit.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

154-13 29. **DEMANDE DE L'OPP – ENVOI COLLECTIF (SOUPER ET VEILLÉE) LE 1^{ER} JUIN**

Lettre de l'équipe de l'OPP demandant pour l'organisation de leur souper spaghetti bénéfique du 1 juin prochain, la location de la salle au sous-sol gratuite, les photocopies et l'envoi collectif aux frais de la municipalité.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de défrayer les copies ainsi que l'envoi collectif.

Elle prête aussi la salle communautaire au sous-sol mais le ménage, tables et chaises placées, planchers de l'entrée, de la salle et de la cuisine lavées, linges à vaisselle et guenilles lavées... que le tout soit remis dans l'état ou il a été pris.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

155-13 30. **DEMANDE DE LOCATION DE LA SALLE POUR APRÈS-BAL LE 22 JUIN**

Appel reçu de Marie-Claude Pelletier de la Polyvalente de Squatec 418-854-2192 demandant la possibilité de louer la salle communautaire au sous-sol pour une veillée après bal le 22 juin prochain. Coût de 75 \$

Elle a dit Pas de boisson donc pas de permis de boisson nécessaire, des parents seront présents.

Je lui ai demandé si un élève venait de LDA elle a dit Oui, Marie-Kim fille de Nathalie Corbin.

Je lui ai dit que je la rappellerais.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles autorise la location en autant qu'un adulte résident de Lac-des-Aigles vienne signer comme responsable.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

06-05-2013

156-13 31. **DEMANDE DU COMITÉ DU GYMKHANA**

Demande pour les cabarets et cafetière du 21 au 25 juin et du 22 au 26 août.

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la municipalité de Lac-des-Aigles accepte de prêter les cabarets et cafetières pour les 2 activités.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

157-13 32. **DEMANDE D'APPUI POUR UNE ÉTUDE SUR LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-EMPLOI**

CONSIDÉRANT la réforme de l'assurance-emploi mise en application par le gouvernement fédéral;

CONSIDÉRANT que les modifications apportées à l'assurance-emploi dans le cadre de cette réforme auront des répercussions sur un grand nombre d'industries et de travailleurs au Canada;

CONSIDÉRANT que des membres du *Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées* demandent depuis un an qu'une étude sur les changements apportés à l'assurance-emploi soit faite;

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles demande aux membres du *Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées* d'appuyer la motion qui sera présentée par des membres de ce même comité et dont le texte sera le suivant :

Que le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées entreprenne une étude, dans toutes les régions du Canada, sur les changements au système d'assurance-emploi et leurs répercussions sur les industries et les travailleurs qui sont directement affectés et que cette étude débute dans les plus brefs délais.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

33. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

Le maire a participé à l'assemblée générale de la caisse populaire de la Vallée-des-Lacs qui a eu lieu Dimanche après-midi, le 28 avril dernier à Squatec. Les profits nets ont diminué de 25 % au cours de la dernière année passant de 600 000 \$ à 450 000 \$.

158-13 34. **AFFAIRES NOUVELLES**

34.1 **RENOUVELLEMENT ADHÉSION À LA SADC**

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion à la SADC et paie sa carte de membre au coût de 25 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

159-13 34.2 **SAINES HABITUDES DE VIE**

Invitation de l'Équipe des Saines Habitudes de vie du Témiscouata à participer à une demi-journée de sensibilisation qui aura lieu mercredi le 22 mai à 8 h 45 à la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs au 14 Vieux Chemin. Confirmez votre présence.

Et demande votre appui afin d'adopter la charte Jeunesse pour que tous les jeunes et intervenants du Témiscouata aient un langage commun quant à leurs droits et responsabilités

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte la Charte Jeunesse.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

160-13 34.3 **APPUI – AIRES PROTÉGÉES**

Le Groupement forestier Témiscouata demande une résolution d'appui pour venir diminuer l'impact de l'implantation d'aires protégées au BSL,...

Considérant qu'il existe un besoin d'aires protégées au Bas-Saint-Laurent;

Considérant que les méthodes actuelles d'aménagement forestier sont orientées en fonction de la protection de la biodiversité;

Considérant que le maintien d'une certification de territoire *FSC*[®] nécessite la protection d'échantillons d'écosystèmes;

Considérant qu'une hausse de la possibilité forestière est envisagée;

Considérant que nous ne désirons pas sacrifier le développement économique associé à une hausse des approvisionnements forestier ;

Considérant que les droits de coupe payés par l'industrie forestière permettent l'investissement sylvicole;

Considérant que l'emploi dans l'industrie forestière s'est fragilisé au cours de la dernière décennie;

Considérant que les budgets d'aménagement sont réduits d'année en année;

Considérant que la survie économique de notre municipalité dépend du secteur forestier;

Considérant que nos résidants désirent demeurer dans leur localité et travailler dans leur milieu;

Considérant qu'en 2010, la région s'est engagée à atteindre les objectifs suivants dans son *Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire* :

- Contribuer à la stabilité et à la compétitivité de l'industrie de la première transformation des bois;
- Contribuer à la prospérité des entreprises en travaux forestier;
- S'assurer que la mise en valeur des ressources naturelles contribue principalement à la prospérité des communautés rurales et favorise l'équité sociale;
- Contribuer au réseau d'aires protégées.

Considérant qu'il existe déjà des surfaces protégées sur le territoire Bas-laurentien;

Considérant que la forêt publique du Bas-Saint-Laurent est dans la mire du gouvernement afin de combler les besoins en aire protégées des régions suivantes : Montérégie, Estrie, Centre-du-Québec et Chaudière-Appalaches.

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie l'implantation d'aires protégées aux conditions suivantes :

- L'implantation de ces aires protégées ne doit pas avoir de conséquences négatives sur l'emploi direct et indirect du secteur forestier;
- Augmentation du financement en sylviculture permettant l'implantation d'aires d'intensification de production ligneuse ;
- L'engagement de la région à ne pas répondre à des commandes provinciales de cibles quantitatives arbitraires d'aires protégées.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

161-13

34.4 APPUI – NOUVELLE ENTREPRISE

Mme Lison Bourgoïn demande votre appui pour son projet de création d'une entreprise genre DOLLORAMA au Lac-des-Aigles.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie Mme Lison Bourgoïn dans son projet de nouvelle entreprise genre Dollorama au Lac-des-Aigles et lui souhaite tout le succès escompté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

06-05-2013

162-13

34.5 AVENANT POUR CONTRAT DE DÉNEIGEMENT - MTQ

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate le maire M. Claude Breault pour signer l'avenant.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

163-13

34.6 CHANTER LA VIE

Reçu lettre de Mme Marjolaine Talbot du Groupe Chanter la vie demandant une aide pour leur spectacle-témoignage.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 50 \$ au groupe de 12 jeunes et 3 adultes de Biencourt, Lac-des-Aigles et Squatec pour l'organisation de la 14^e année de leur Spectacle-Témoignage « Chanter la vie ».

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

164-13 34.7 RAPPORT ASSOCIATION DE L'ENSEMENCEMENT

Sébastien Maurice, secrétaire de l'Association de l'ensemencement est présent et dépose les États de revenus et dépenses au 31 mars 2013.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la directrice générale Mme Francine Beaulieu à émettre le chèque du nombre de cartes vendues soit 3 400 \$ dès la réception de la confirmation de l'achat des truites à ensemer, remercie et félicite les administrateurs pour leur belle implication.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

165-13 34.8 VENTE POUR TAXES

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate le maire M. Claude Breault et/ou le contremaître M. Berthier Beaulieu pour assister le 9 mai à la vente pour taxes s'il y a lieu.

Et les autorise à en faire l'achat pour un montant de 1 000 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

166-13 35. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 21 h 48, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Claude Breault, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

Claude Breault
Maire

Francine Beaulieu
Directrice générale

=====

=====